



Affiliée à la Fédération
Internationale de Boules

Copie à :
Chrono

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT BOULES

Brigitte COCHARD

Secrétaire générale de la F.F.S.B.

Aux

- Membres du Comité Directeur
- Présidents des CBD, CR et CS
- Arbitres nationaux
- Présidents des arbitres départementaux et régionaux (diffusion aux bons soins des Présidents de comité)

BCD/XM/0230

Objet : licences 2014/2015

Villeurbanne, le 17 septembre 2014

Mesdames, Messieurs,

Le week-end qui arrive appartient à la saison sportive 2014-2015, seules les licences au millésime de cette nouvelle saison sont censées être acceptées sur les compétitions des 20 et 21 septembre 2014.

Toutefois, le Bureau exécutif a décidé, pour le début de cette nouvelle saison sportive, d'un assouplissement dans le contrôle des licences 2014/15 (absences de licences, défauts de tampon médical, ...) pour le week-end des 20 et 21 septembre uniquement.

Il est donc demandé aux arbitres et à leurs assesseurs de tolérer la présentation des licences 2013/2014 revêtues du visa médical. En revanche, ils devront vérifier scrupuleusement les fiches d'inscriptions aux diverses compétitions. Ces fiches devront comporter les noms des joueurs et être obligatoirement signées par le chef d'équipe, qui de ce fait attestera la composition réglementaire de son équipe.

En souhaitant à toutes et tous un bon début de saison, recevez, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes meilleures salutations.

63 rue Anatole France
69100 Villeurbanne

Téléphone
04 78 52 22 22

Télécopieur
04 78 52 50 93

Internet
www.ffsb.fr

E-mail
daf@ffsb.fr

N° Siret : 779 825 744
00039

Code NAF : 9312 Z

Brigitte COCHARD